

Investissement Canada—Loi

pendant ses deux mois au pouvoir, soit 33,000 nouveaux emplois par mois dans le secteur privé.

● (1110)

Il est dommage que les gouvernements essaient de s'attribuer à tort le mérite de quelque chose, alors qu'ils n'y sont vraiment pour rien. En fait, le gouvernement a peut-être même fait diminuer le nombre d'emplois dans le secteur privé.

Il suffit de consulter ce que j'appellerais la bible du nouveau gouvernement, le document sur la réévaluation des programmes et des déboursés gouvernementaux publié par le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret). On y apprend qu'au chapitre des versements spéciaux à l'exportation des produits laitiers, des compressions de 6.2 millions de dollars seront pratiquées. Le ministre de l'Expansion industrielle régionale cherche à tout prix à faire des exceptions pour les organismes culturels dans ce projet de loi. On a donc tronqué leurs crédits de 7.5 millions de dollars. Les subventions destinées au secteur pétrolier ont été diminuées de 250 millions. Voilà qui ne correspond certainement pas à l'esprit de ce projet de loi. Les fonds destinés à la recherche et au développement dans le domaine de l'énergie ont été réduits de 60.8 millions. On a coupé de 4 millions les crédits du programme de développement des marchés d'exportation grâce auquel le gouvernement fédéral vient en aide aux entreprises en partageant avec elles les risques financiers associés à la conquête de nouveaux débouchés. Le budget de la Corporation commerciale canadienne a été allégé de 5 millions. Quelque 11.7 millions ont été amputés des crédits aux programmes d'expansion du secteur de la pêche. La liste est interminable, monsieur le Président.

Prenons maintenant le ministère même du parrain du projet de loi; l'aide financière destinée à encourager les initiatives du secteur privé cette année a été tronquée de 200 millions. Les tarifs de VIA Rail seront majorés. Le coût du transport des marchandises va augmenter, ce qui permettra des économies de 93 millions. Le programme de mobilité de la main-d'œuvre, qui permet aux travailleurs d'aller dans les régions où ils pourront trouver de l'emploi, dispose maintenant de 2.8 millions de moins, de sorte que les subventions qui permettent aux chômeurs de quitter les régions à chômage élevé sont presque impossibles à obtenir. Mais le pire, c'est que dans le même ministère, on a supprimé le programme de travail partagé et de formation professionnelle ainsi que le programme d'échange des jeunes travailleurs.

En fonction du projet de loi présenté par le ministre, nous ne savons plus à quoi nous en tenir à la Chambre des communes à propos de ces réductions. Quand on lui demande quelles initiatives le gouvernement et elle-même ont prises, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration ne manque pas de rappeler la création du fonds de 400 millions de dollars pour la création directe d'emplois. Pratiquement tous les candidats progressistes conservateurs à avoir brigué les suffrages aux dernières élections dénigraient ce programme et en exigeaient la suppression.

Comme vous devez vous en rendre compte, monsieur le Président, les candidats ne manquent pas pour ces emplois; mais

un jeune homme ou une jeune femme sans aucune expérience de travail, et dont le sort préoccupe au plus haut point la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, à l'entendre, ne peut être orientés par Main-d'œuvre Canada vers ces emplois. D'après les directives de la ministre aux divers bureaux de main-d'œuvre du pays, le programme de création directe d'emplois mis sur pied par le gouvernement fédéral ne permet pas à une jeune personne n'ayant jamais touché de prestations d'assurance-chômage d'occuper un emploi créé grâce à ce programme fédéral de création directe d'emplois.

● (1115)

Quant aux femmes que la ministre se dit si intéressée à intégrer dans la population active, aucune d'elles qui n'en a jamais fait partie auparavant et n'a jamais touché d'assurance-chômage ne pourra être embauchée. Nous devrions penser à cela. Au lieu de s'attarder aux projets nébuleux du ministre de l'Expansion industrielle régionale, la Chambre des communes ne devrait-elle pas plutôt consacrer son attention à ce qui arrive réellement aux gens de tout le pays et se rendre compte que ces descriptions d'emploi ne leur permettront pas d'obtenir du travail?

Je le répète, le problème remonte tout droit aux consultations tenues avec les gouvernements provinciaux il y a trois ans. Ces derniers se souciaient surtout de couper leurs dépenses et ils ont décidé de veiller à ce que les assistés sociaux soient les premiers embauchés pour tous les programmes de création d'emploi faisant l'objet de négociations fédérales-provinciales. Le gouvernement fédéral a en l'occurrence décidé de voir à ce que les prestataires de l'assurance-chômage soient embauchés en second. Voilà l'état de choses qui a conduit à ces lignes directrices.

Vous me faites comprendre qu'il ne me reste plus qu'une minute, monsieur le Président, mais je n'ai même pas encore abordé le projet de loi. Il y a beaucoup de questions dont il faut parler. Le gouvernement a commis tant d'erreurs et proposé tant de coupures budgétaires dont souffriront tellement de gens que je n'ai même pas pu aborder le projet de loi depuis que j'ai pris la parole à 11 heures.

Le président suppléant (M. Paproski): Des questions ou des observations?

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Monsieur le Président, permettez-moi d'exprimer mes meilleurs vœux de bonne année à vous, aux autres députés et à tous les Canadiens. J'espère que la Chambre pourra réaliser quelque chose cette année au profit de la population canadienne.

Je suis heureux de pouvoir intervenir dans la discussion du projet de loi C-15, vu l'importance qu'il revêt pour l'avenir de l'économie et de la société canadiennes. Comme les coupures qui ont été annoncées à l'automne, cette mesure constitue une des toutes premières mais très nettes indications de l'orientation que le gouvernement entend adopter. Avec mon parti, je suis tout à fait opposé à cette orientation qui n'aidera pas les Canadiens.